

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 16 décembre 2011
(convocation du 5 décembre 2011)

Aujourd'hui Vendredi Seize Décembre Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 12 h 15
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h 00
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard jusqu'à 9 h 45
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. GAUTE Jean-Michel à M. DAVID Jean-Louis
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic à partir de 11 h 00
M. LAMAISSON Serge à M. MAURRAS Franck à jusqu'à 10 h 40
M. PIERRE Maurice à M. TURON Jean-Pierre à partir de 12 h 00
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 10
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis jusqu'à 10 h 50
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel
Mme. TERRAZA Brigitte à Mme. DE FRANCOIS Béatrice
Mme BONNEFOY Christine à M. GARNIER Jean-Paul jusqu'à 10 h 40
M. BONNIN Jean-Jacques à M. DUART Patrick jusqu'à 11 h 50
M. BOUSQUET Ludovic à M. MANGON Jacques
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. COLLET Brigitte
Mme COUTANCEAU Emilie à Mme BOST Christine à partir de 12 h 00
Mme. DELATTRE Nathalie à M. DELAUX Stéphan
Mme DELTIMPLE Nathalie à Mme FAORO Michèle jusqu'à 11 h 00
M. DOUGADOS Daniel à M. BAUDRY Claude de 10 h 30 à 12 h 00
M. DUART Patrick à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 11 h 50

Mlle. EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime
Mme. FOURCADE Paulette à M. TOUZEAU Jean
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. PUJOL Patrick à partir de 11 h 50
M. GUICHOUX Jacques à Mme BALLOT Chantal à partir de 12 h 00
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. TRIJOULET Thierry jusqu'à 10 h 30
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à Mme. BREZILLON Anne
Mme. HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12 h 00
Mme. LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien
M. LOTHAIRE Pierre à Mme. DESSERTINE Laurence
M. MAURIN Vincent à M. GUICHARD Max
M. MOGA Alain à Mme. LIRE Marie Françoise
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme PIAZZA Arielle à M. QUANCARD Denis jusqu'à 9 h 45
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine
M. REIFFERS Josy à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 10 h 40
Mme. SAINT-ORICE Nicole à M. SOLARI Joël
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
M. SIBE Maxime à M. SOUBIRAN Claude
Mme WALRYCK Anne à M. GAUZERE Jean-Marc à partir de 12 h 00

LA SEANCE EST OUVERTE

Rapport des administrateurs sur les Sociétés d'Economie Mixte au titre de la loi du 2 janvier 2002-GERTRUDE - SAEM- Exercice 2010

Monsieur SAINTE-MARIE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le présent rapport se propose de faire un point synthétique sur la Société GERTRUDE-SAEM, Société d'économie mixte, dont la Communauté Urbaine est le premier actionnaire avec 51 % du capital.

Trois chapitres seront traités successivement : le premier relatif à la vie sociale énoncera les principales décisions prises en Conseil d'Administration et en Assemblée Générale à compter du 1^{er} janvier 2010 jusqu'à la date de rédaction de ce rapport.

Le deuxième chapitre s'arrêtera sur les relations contractuelles de la Société avec l'Etablissement Public communautaire.

Enfin, un point sera fait sur la situation financière de la Société sur la base des derniers comptes arrêtés. Ce point intègre les comptes 2010, qui ont été approuvés par le Conseil d'Administration du 20 mai 2011 et l'Assemblée Générale du 17 juin 2011.

Par ailleurs, est annexée à ce rapport la fiche d'identité de la Société.

I - VIE SOCIALE

Les points principaux de la vie sociale de la Société sur la période allant du début du dernier exercice comptable arrêté (01.01.2010) à la date d'établissement du présent rapport sont présentés sous une forme synthétique dans le tableau qui suit.

RÉUNIONS DES ORGANES SOCIAUX	2010*	2011
Nb. de réunions du Conseil d'Administration	3	3
Nb. de réunions de l'Assemblée Générale (dont A.G Mixte)	1	1
Nb. de commissions Consultatives	0	0
	0	0
CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR	2010*	2011*
Publics	Non	Oui**
Privés	Oui	Non
ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL	2010*	2011*
Changement du montant du capital	Non	Non
Modification de la répartition du capital entre actionnaires	Non	Non

* Jusqu'à la date de rédaction du rapport

** VILLE DE MERIGNAC

- Démission de Mr. Gérard CHAUSSET lors de la réunion du Conseil Municipal de Mérignac de juillet 2011 avec désignation de Mr. Xavier SVAHN pour le remplacer.
- Démission de Mr. Xavier SVAHN lors de la réunion du Conseil Municipal de Mérignac de novembre 2011 et désignation de son remplaçant.

PRINCIPALES DECISIONS 2011		
Instance	Date	Nature de la décision prise
CA ⁽²⁾	4 novembre 2011	- Approbation du procès verbal du CA du 20 mai 2011 - Présentation du rapport de gestion intermédiaire sur les opérations de l'exercice en cours et orientation stratégique - Démission d'un administrateur - Signature de l'accord d'intéressement 2011 avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2011

		- Situation de la filiale algérienne
--	--	--

Instance	Date	Nature de la décision prise
AGO ⁽¹⁾	17 juin 2011	- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2010 et affectation du résultat en report à nouveau après présentation du rapport de gestion et des rapports du commissaire aux comptes
CA ⁽²⁾	20 mai 2011	- Adoption du procès verbal du CA du 14 janvier 2011 - Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2010 et affectation du résultat en report à nouveau après présentation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes - Engagement de la procédure d'autorisation d'augmentation de capital de la filiale Gertrude Algérie.
CA ⁽²⁾	14 janvier 2011	- Adoption du procès verbal du CA du 30 septembre 2010 - Bilan informatif de la situation financière 2010, présentation de mises en œuvre d'actions à court terme (réduction masse salariale 16% et frais généraux 5%) - Point d'actualité sur la filiale algérienne et perspective

PRINCIPALES DECISIONS 2010

Instance	Date	Nature de la décision prise
CA ⁽²⁾	30 septembre 2010	- Adoption du procès verbal du CA du 4 juin 2010 - Démission de M. Jean Jacques Montech à compter du 01 octobre 2010 de son mandat de Directeur Général délégué et de ses fonctions de gérance de Gertrude Algérie - Nomination de M. Eric Franceries à compter du 1^{er} octobre 2010 comme Directeur Général Délégué et gérant de Gertrude Algérie - Précision sur le marché conquis au Mans - Exposé du projet de Wroclaw en Pologne pour la conception, le développement et l'installation d'un système de gestion du trafic de dernière génération de la gamme ITS (Intelligent Trafic

		System)
AG ⁽¹⁾	28 juin 2010	- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2009 et affectation du résultat en report à nouveau après présentation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes

Instance	Date	Nature de la décision prise
CA ⁽²⁾	4 juin 2010	- Adoption du procès verbal du CA du 15 avril 2010 - Changement des représentants permanents : ▪ CCI de Bordeaux : M Jean-François Duchaillet est remplacé par M Jean-Daniel Caillet ▪ Société des Signalisations : M Jean-Arnaud Drevet Gouiric est remplacé par M Pascal Conte - Arrêté des comptes de l'exercice 2009 et proposition d'affectation du résultat à l'assemblée - Présentation d'un nouvel organigramme de la société - Perspectives d'avenir pour 2010 compte tenu de l'arrêt du marché de maintenance et d'exploitation de la CUB.
CA ⁽²⁾	15 avril 2010	- Adoption du procès verbal du CA du 15 décembre 2009 - Démission de M. Jean Jacques Montech à compter du 1^{er} avril 2010 de son mandat de Directeur Général Délégué, de son poste de Directeur technique et de ses fonctions de gérance de Gertrude Algérie - Nomination de M. Jean Jacques Montech comme Directeur Général Délégué et gérant de Gertrude Algérie à compter du 1^{er} avril 2010. - Acceptation du CA de procéder au recrutement, en contrat à durée indéterminée, de M. Jean Jacques Montech en qualité de directeur technique à compter du 1^{er} avril 2010 dans le cadre du dispositif du cumul emploi retraite

⁽¹⁾ AG : Assemblée Générale ou AGO : Assemblée Générale Ordinaire

- (2) CA : Conseil d'Administration
- (3) AGE : Assemblée Générale Extraordinaire
- (4) CC : Commission Consultative
- (5) AGM : Assemblée Générale Mixte (Ordinaire et Extraordinaire)

II - RELATIONS CONTRACTUELLES AVEC LA C.U.B

2.1 Documents contractuels

Quatre conventions, dont les effets sont supérieurs à un an, doivent être mentionnées par ordre d'importance.

1. **Contrat d'adaptation de logiciels de régulation du trafic**

- Contrat en date du 27/10/2008 (date de notification)
- Nature du contrat Marché négocié sans mise en concurrence (à bons de commande)
- Durée et montant 1 an du 01/01/2009 au 31/12/2009 reconductible 3 fois pour un montant total des commandes allant de 225 000 euros à 900 000 euros HT
- Renouvellement Contrat renouvelé et fin de contrat prévu en octobre 2012
- Contenu du marché GERTRUDE-SAEM assure les prestations de mise en œuvre des adaptations des logiciels de régulation afin :
 - * D'améliorer le niveau de service de la gestion du trafic sur le secteur centralisé,
 - * Ou d'adapter de façon provisoire la régulation en liaison avec des travaux, manifestations ou événements de toute nature.

2. **Contrat d'adaptation de logiciels pour le traitement et l'exploitation du trafic**

- Contrat en date du 5/11/2008 (date de notification)
- Nature du contrat Marché négocié sans mise en concurrence (à bons de commande)
- Durée et montant 1 an du 01/01/2009 au 31/12/2009 reconductible 3 fois pour un montant total des commandes allant de 40 000 euros à 160 000 euros HT.
- Renouvellement Contrat renouvelé et fin de contrat prévu en octobre 2012
- Contenu du marché GERTRUDE-SAEM assure les prestations de mise en œuvre des modifications de logiciels d'exploitation, de traitement de la régulation et d'aide à la conception afin d'accroître l'efficacité de la régulation, de la conception et de l'exploitation au PC de circulation.

3. **Contrat de location des bureaux du siège social situé au 1^{er} étage du bâtiment du 9 rue de Ségur à BORDEAUX**

- Contrat en date du 01/01/2003
- Nature du contrat Contrat administratif
- Propriétaire Communauté Urbaine de Bordeaux
- Durée 3 / 6 / 9 ans à compter du 01/01/2003 soit jusqu'au 31/12/2011
- Montant Loyer : 47 237,19 Euros HT par an (sans les frais de ménage) révisé annuellement en fonction des variations de l'indice INSEE du coût de la construction (valeur 1^{er} trimestre de l'année).

2.2 Exécution des contrats CUB/GERTRUDE-SAEM

Le chiffre d'affaires généré par les divers contrats passés avec la Communauté Urbaine de Bordeaux s'est élevé à 993 mille Euros HT en 2010 contre 1,882 million d'Euros HT en 2009. En effet, cette diminution est due à l'arrêt de l'exploitation du système central de la CUB en mai 2010.

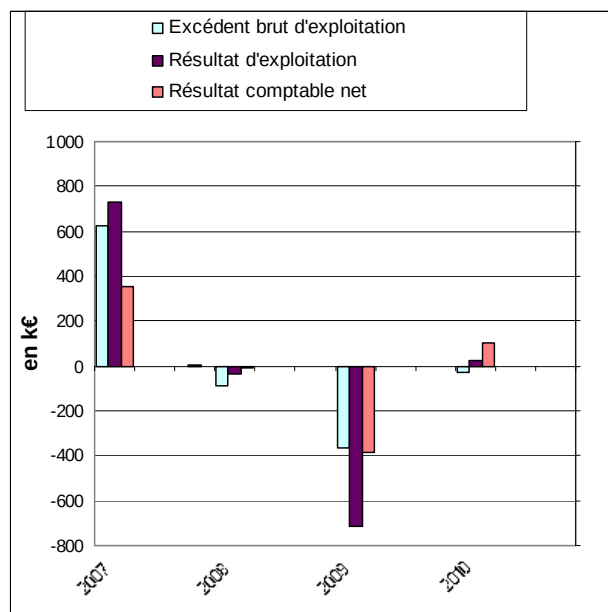
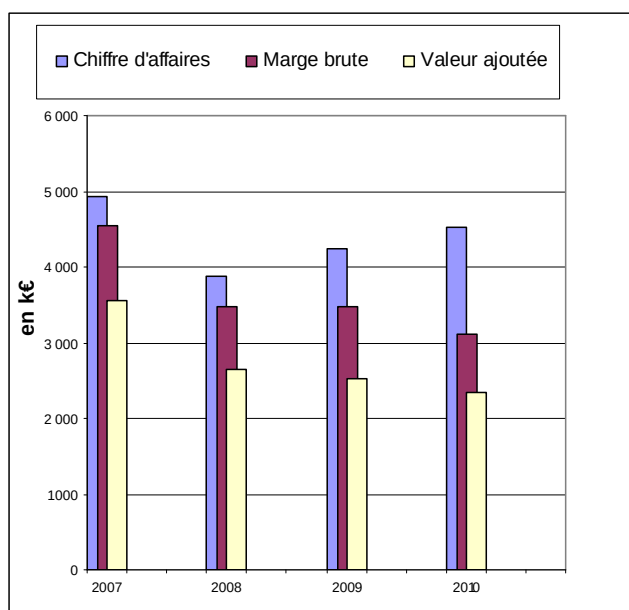
III - SITUATION FINANCIERE DE GERTRUDE-SAEM

3.1 Principaux chiffres (en milliers d'Euros)

Les tableaux, ci-après, présentent :

- Le chiffre d'affaires et les différents niveaux de résultat issus des comptes de la Société : en valeur sur les quatre derniers exercices, en % du chiffre d'affaires et en variation annuelle exprimée en pourcentage,
- Les éléments clés du bilan en valeur sur les quatre derniers exercices.

ns : Non Significatif en k€	2007			2008			2009			2010		
		% du CA	Variation .07/06		% du CA	Variation .08/07		% du CA	Variation .09/08		% du CA	Variation 10/09
Chiffre d'affaires	4 934	100%	-5%	3 880	100%	-21%	4 249	100%	10%	4 523	100%	6%
Marge brute	4 554	92,3%	11,3%	3 474	89,5%	-23,7%	3 474	81,8%	0,0%	3 120	69,0%	-10,2%
Valeur ajoutée	3 565	72,3%	12,4%	2 644	68,1%	-25,8%	2 534	59,6%	-4,2%	2 335	51,6%	-7,9%
Masse salariale	2 813	57,0%	6,9%	2 599	67,0%	-7,6%	2 765	65,1%	6,4%	2 250	49,7%	-18,6%
Excédent brut d'exploitation	621	12,6%	43,4%	-91	-2,3%	-114,7%	-365	-8,6%	ns	-25	-0,6%	ns
Résultat d'exploitation	732	14,8%	159,6%	-33	-0,9%	-104,5%	-717	-16,9%	ns	25	0,6%	ns
Résultat financier	-36	-0,7%	ns	3	0,1%	ns	342	8,0%	ns	-125	-2,8%	ns
Résultat exceptionnel	-138	-2,8%	-727,3%	23	0,6%	ns	-9	-0,2%	-139,1%	13	0,3%	ns
Résultat comptable net	357	7,2%	75,9%	-10	-0,3%	-102,8%	-384	-9,0%	ns	103	2,3%	ns
Effectif moyen	44		-4%	45		2%	46		2%	36		-22%
Bilan et trésorerie												
Capital social	595			595			595			595		
Capitaux propres	1 154			1 144			760			862		
Total du bilan	4 081			3 104			3 019			2 986		
Capitaux propres/Total bilan	28%			37%			25%			29%		
Immobilisations nettes	54			22			14			22		
Disponibilités	797			252			160			189		
Fond de roulement	1 450			1 133			920			1 038		
Besoin en fond de roulement	653			882			759			849		
Trésorerie nette	797			252			161			189		



3.2 Commentaires sur la situation en 2010

Malgré un chiffre d'affaires en augmentation de 6% une dégradation de la marge brute, de l'ordre de 10%, est relevée comparée à celle de l'année dernière. En effet, le chiffre d'affaires est soumis à de fortes variations des activités de l'entreprise et à l'intégration ou non d'activité de négoce et de travaux (impliquant de la sous-traitance). Le chiffre d'affaires se trouve alors « artificiellement » gonflé de la part « matérielle » ou « sous-traitants » sans pour autant qu'il y ait répercussion sur la marge brute.

Ainsi la diminution de marge en 2010 est le reflet d'une réduction de 634 k€ de production liée à l'arrêt de l'exploitation du système central de la CUB en mai 2010 et d'une augmentation des autres activités de 283 k€.

L'excédent brut d'exploitation est presque à l'équilibre en 2010 (- 25 K€) grâce notamment aux actions court terme menées sur la masse salariale. Une baisse de 18,6% soit -515 k€ a été enregistrée.

Il résulte de cette politique de réduction des coûts en 2010 et de l'effet du carry back un résultat net comptable positif à hauteur de 103 K€. Ainsi la situation nette comptable remonte à 862 k€ soit une progression de 13,5% versus 2009.

Le besoin en fond de roulement (849 K€) augmente par rapport à l'exercice précédent mais reste couvert par le fond de roulement (1 038 K€), aboutissant à une trésorerie nette en fin d'exercice en légère hausse par rapport à 2009. La SEM Gertrude a eu recours à une société d'affacturage en 2010 afin d'anticiper la disponibilité des liquidités correspondants aux factures émises et de maintenir les soldes bancaires de l'entreprise à un niveau minimisant les risques et permettant de payer les dettes fournisseurs.

Les secteurs principaux constituant le chiffre d'affaires comparés sur 4 ans sont les suivants :

	2007		2008		2009		2010	
Chiffre d'affaires (en k€)		Variation 07/06		Variation 08/07		Variation 09/08		Variation 09/09
1- Contrats d'exploitation et de maintenance	1 770	8%	1 750	-1%	1 515	-13%	1 001	-34%
2- Extensions sur les systèmes déjà en place	880	14%	570	-35%	715	25%	683	-4%
3- Marchés de réalisation d'affaires d'ensemble*	1 344	-10%	1 120	-17%	1 521	36%	2 577	69%
4- Autres (test tramway CUB + Montpellier)	940	-28%	440	-53%	497	13%	262	-47%
Total Chiffre d'affaires	4 934	-5%	3 880	-21%	4 248	9%	4 523	6%
Dont export	1 037	4%	317	-69%	390	23%	269	-31%
Export en % du CA	21%		8%		9%		6%	
Dont chiffre d'affaires avec la CUB	1 820	5%	1 875	3%	1 882	0%	993	-47%
Niveau de dépendance par rapport à la CUB	37%		48%		44%		22%	

* Les marchés de réalisation d'affaires d'ensemble concernent l'ingénierie du trafic, les logiciels spécifiques, les logiciels d'exploitation et postes centraux.

L'activité liée aux contrats d'exploitation et de maintenance est en baisse avec l'arrêt partiel de l'exploitation du système central de Bordeaux ; en revanche, les marchés de réalisation d'affaires d'ensemble sont en forte augmentation. Le niveau de dépendance par rapport à la CUB représente 22% du chiffre d'affaires en 2010 contre 44% en 2009.

Il est constaté, au travers de l'analyse de la répartition du chiffre d'affaires, une diminution des prestations à l'export et à l'international de 31% représentant 121 K€..

Parmi les baisses les plus significatives, au niveau national, en plus du contrat avec la CUB, il y a la ville de Metz dont les missions d'étude par la 1^e ligne BHNS ont pris fin. En revanche, les affaires à la hausse sont Reims (phase finale d'installation d'équipements et de lancement des carrefours de la première ligne de tramway) et Montpellier (premières étapes de la 3^e ligne de tramway).

Au niveau international, la mise en œuvre de la première ligne du tramway d'Alger accuse un retard considérable.

3.3 Commentaires sur les perspectives 2011

La stratégie 2011 s'articule autour de deux axes.

D'une part, le renforcement des valeurs fondamentales de l'entreprise (performance, service, valorisation de l'entreprise et rentabilité). Axe fort de la stratégie, le repositionnement des valeurs fait l'objet d'une communication interne spécifique.

D'autre part, le maintien et l'accentuation des actions commerciales à l'export, repositionnement de l'action commerciale en France métropolitaine. Le but recherché étant de recréer une activité récurrente sécurisée et de retrouver une « image en France ».

D'un point de vue financier, il s'agira de restructurer autour des points suivants :

- Poursuite du plan de réduction des coûts et contrôle de certains postes de dépenses,
- Budgétisation des postes de dépenses,
- Production prioritaire des marchés structurants en portefeuille (tramway de Reims et d'Alger, systèmes centralisés du Mans et de Wroclaw (Pologne), phases préliminaires de la ligne 3 du tramway de Montpellier, marchés de maintenance de l'ensemble des sites GERTRUDE, marché tramway de Casablanca, 1^{ère} ligne structurante BUS du réseau de la CUB Liane 3)
- Actions commerciales ciblées sur les clients afin d'accroître les commandes immédiates,
- Contrôle hebdomadaire de la trésorerie et maintien de l'effort de solder les dettes fournisseurs.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU l'article 5.1 de la loi 2002-1 du 2 janvier 2002 qui stipule que les administrateurs des collectivités territoriales doivent présenter chaque année 1 rapport écrit à leur assemblée délibérante.

ENTENDU le rapport de présentation

DECIDE

Article unique :

Le conseil de communauté décide d'adopter le rapport présenté par l'administrateur représentant la Communauté urbaine de Bordeaux au sein du Conseil d'administration de GERTRUDE, au titre de l'exercice 2010.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 16 décembre 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
11 JANVIER 2012**

PUBLIÉ LE : 11 JANVIER 2012

M. ALAIN DAVID